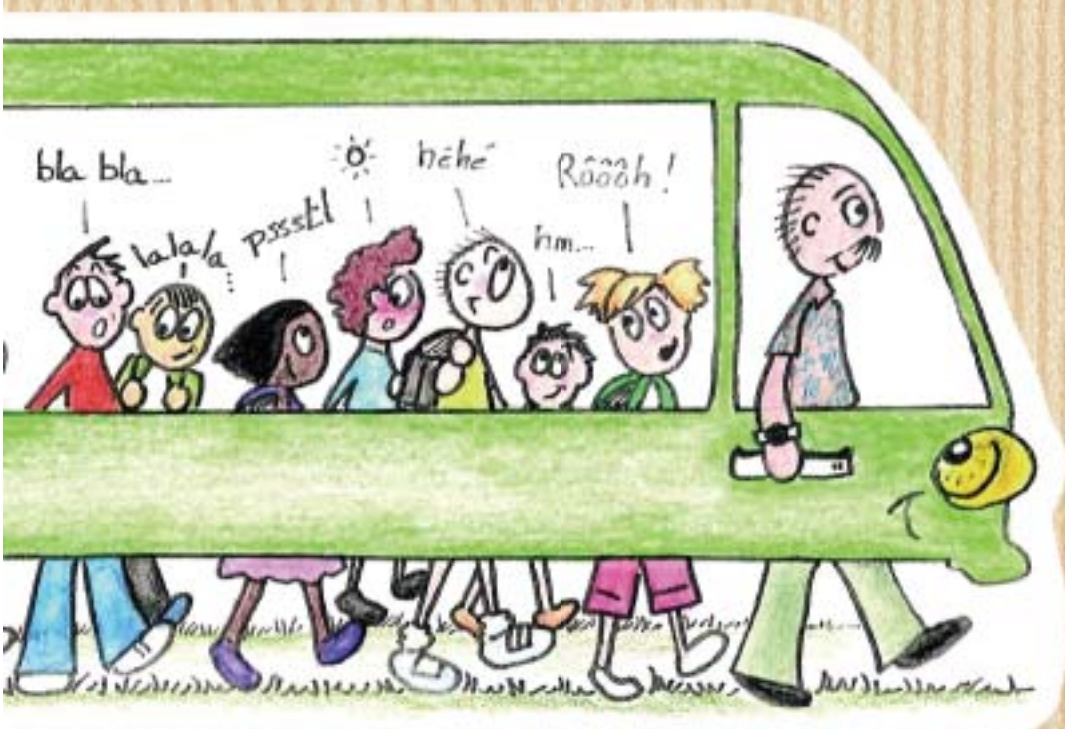


# Déplacements et accès aux services pour tous en Haute Mayenne



collection

les Sillon *n°1*

juin 2008

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE HAUTE MAYENNE

---

## Sommaire

Le conseil de développement, un espace d'échanges et de propositions .....	3
Impliquer les habitants dans la recherche de solutions .....	5
Une réflexion d'ensemble sur les déplacements et l'accès aux services .....	6
Pour une information plus efficace sur ce qui existe .....	8
Une plateforme unique de covoiturage pour la Haute Mayenne ou la Mayenne .....	10
Et si on utilisait moins la voiture... ..	12
Déplacements doux : à pied, à vélo, à cheval, en calèche... et aménagements .....	14
Améliorer l'offre en transports en commun ou collectifs .....	16
Des services de proximité .....	18
Des services à domicile ou dans la commune .....	20
Remerciements, renseignements .....	22
Présentation du Pays de Haute Mayenne .....	23

---

# Le conseil de développement, un espace d'échanges et de propositions

**Existe-t-il des lieux où la pensée, où la parole, où le sentiment de participer à la mise en place de l'avenir d'une société « acceptable » sont possibles ?**

**En bref « participer », c'est-à-dire être acteur de sa propre vie dans l'invention d'un projet commun, pouvoir s'exprimer, conserver sa capacité d'intervenir vraiment dans la vie de la cité, est-ce possible pour le citoyen ou n'est-ce qu'illusion ?**

Un tel espace de rencontre s'est mis en place dès 2002 en Haute Mayenne, en même temps que le Pays qui regroupe les six communautés de communes du nord du département. En effet, la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1995/1999 qui institue la notion de *Pays* comme « espace pertinent de réflexion et d'élaboration d'un projet de développement commun » impose la création d'un Conseil de développement.

Héritier des usages et des traditions locales, le Conseil est le lieu de convergence entre les points de vue et les expériences des citoyens qui habitent un territoire co-

hérent géographiquement, culturellement, économiquement et socialement. Les rapports entre les individus s'y construisent en direct sans passer nécessairement par des structures imposées – qu'elles soient matérielles ou administratives. Il les place en situation de débattre et de participer.

Une Charte de territoire a défini pour dix années sept « ambitions » marquant idéalement les objectifs à atteindre pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Proche du quotidien des habitants, le Conseil de développement n'a pas cessé son travail de prospective et de proposition en s'appuyant sur cette charte.

Il situe son action, sans ambiguïté, en lien direct avec l'évolution du monde le plus proche comme le plus éloigné : nul ne peut ignorer aujourd'hui les interférences inévitables ni l'accélération des phénomènes mondiaux.

Des groupes de réflexion se sont mis en place : formés de citoyens volontaires, ils ont ouvert des pistes et impulsé des dynamiques dans des secteurs aussi variés que les énergies renouvelables, l'habitat dura-

Groupes de travail réunis par le Conseil de développement à l'automne 2007



ble, la gestion des déchets, l'importance de la haie bocagère, la protection de l'eau... aspects essentiels de la ruralité.

En 2007, deux pistes nouvelles ont été privilégiées, l'une concerne un des piliers d'une nation soucieuse de son avenir, les besoins des jeunes enfants et ceux de leurs parents, tandis que l'autre, la mobilité, prend acte de la configuration du territoire ainsi que des impératifs liés aux déplacements résultant de phénomènes très actuels comme le coût du foncier et des transports.

La réflexion a été menée parallèlement sur ces deux thématiques, d'ailleurs étroitement liées. La richesse des échanges, des idées et des propositions a incité le Conseil de développement à publier des brochures

résumant ces travaux afin de donner envie d'agir, aux élus comme aux non élus, individuels ou collectifs.


Le travail du Conseil de développement de ces cinq premières années prouve s'il en est besoin que l'échange entre des personnes installées dans un même territoire, soucieuses d'y bien vivre en se sentant responsables de son devenir permet d'envisager l'avenir avec espoir.

Ce sont bien là des fondements d'une vraie culture vivante, à la fois consciente de ses caractères spécifiques et ouverte aux perspectives offertes par l'extérieur.

Jean-Claude Louarn  
Président  
du Conseil de Développement  
de Haute Mayenne

## Les 7 ambitions de la charte 2002-2012

Fruit d'un travail inédit et collectif, la Charte du Pays de Haute Mayenne traduit la volonté de s'unir et de travailler ensemble à un avenir choisi.

-  1 – Favoriser la circulation des biens, des hommes et des informations.
- 2 – Affirmer l'engagement culturel du territoire en s'appuyant sur l'intercommunalité.
- 3 – Exploiter le potentiel touristique du territoire et développer l'offre de loisirs.
- 4 – Adapter et conforter les services d'aide à la personne.
- 5 – Supporter les initiatives économiques, optimiser l'offre d'emploi et défendre les formations.
- 6 – Favoriser une politique environnementaliste.
- 7 – Accompagner et évaluer le développement durable.

# Impliquer les habitants dans la recherche de solutions

Les déplacements et l'accès aux services apparaissent comme des préoccupations prioritaires au fil des réflexions du Conseil de développement. Qu'on parle de culture, d'enfance, de jeunesse, de vie économique ou d'autres sujets, on se heurte à cette question.

## Se déplacer en Haute Mayenne...

– C'est une nécessité pour faire ses achats, aller travailler, aller se former, accéder aux soins de santé ou faire des démarches administratives.

– C'est une inquiétude pour ceux qui utilisent leur voiture et qui voient le prix du carburant s'envoler.

– C'est un obstacle quand on n'a pas de voiture.

– C'est un impératif compte tenu de l'épuisement des réserves pétrolières et du réchauffement climatique.

## Échanger...

Au cours de quelques soirées à l'automne 2007, des usagers, des bénévoles et salariés associatifs, des responsables d'organismes et des élus ont échangé points de vue et idées. Ils ont dressé un état des lieux puis repéré ou imaginé des réponses possibles aux principaux besoins non satisfaits, et finalement sélectionné des pistes d'actions pour faciliter les déplacements et l'accès aux services en Haute Mayenne dans un avenir proche. Voici le résultat de leur cheminement collectif, enrichi par d'autres rencontres. En 2008, cinq ateliers d'écriture ont prolongé ces réflexions et préparé la rédaction.

## ...pour trouver des solutions

Il en ressort 3 domaines d'investigation, indissociables d'une réflexion globale :

– Améliorer l'information des habitants sur les services et transports collectifs existants,

– Mieux organiser des déplacements par le covoiturage et l'adaptation des transports collectifs,

– Réfléchir ensemble au maintien de services de proximité et à la recherche du niveau géographique le plus pertinent pour chaque service.

## Pour quels enjeux ?

Il s'agit de faciliter les activités dans toute la Haute Mayenne et ainsi de donner envie à la population dans sa diversité de rester ou revenir habiter dans cet espace très prisé pour sa qualité de vie.

Les suggestions s'adressent à tous (particuliers, associations, entreprises, collectivités, administrations...), chacun pouvant contribuer à un changement.

La réflexion trouve aussi son prolongement dans l'organisation du bâti parfois disséminé et consommateur d'espace. L'étalement urbain ne facilite pas les équipements et services collectifs ni l'organisation du transport groupé.

La réduction de l'utilisation de la voiture est un impératif dans un avenir proche. La double crise du pétrole et du climat impose une réduction des dépenses énergétiques. Comme il se doit, la Haute Mayenne prévoit de réaliser son « plan climat territorial », à savoir un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre qui sera suivi de propositions pour les réduire.

# Une réflexion d'ensemble sur les déplacements et l'accès aux services

## Les Besoins

Pour bien vivre en Haute Mayenne, l'accessibilité des services est essentielle : santé, formation, commerce, banque & assurance, sports, culture, loisirs... et aussi le travail.

**On ne peut pas compter que sur la voiture :** certains habitants n'en ont pas ou qu'une pour plusieurs adultes ayant besoin de se déplacer, ou n'ont pas les moyens de remplir le réservoir, d'effectuer les réparations. Il faut aussi penser aux suspensions de permis, aux problèmes de santé...

**Il est difficile de bouger si on est invalide,** de trouver un transport pour une personne en fauteuil roulant.

**Il faut bouger pour la santé physique et mentale :** la mobilité, c'est physique et psychologique ; certains jeunes ou des personnes isolées ou âgées n'osent plus sortir, se déplacer. Le lien social est fondamental pour éviter l'isolement, cause de mal-être et de surconsommations médicales diverses (consultations, médicaments) etc.



## Ce qui existe déjà

Le **Conseil Général** cherche à optimiser son offre de transport et d'aide sociale au transport, en faisant travailler ensemble ses commissions concernées.

L'**association TRACÉS\*** (p. 22) mène des études.

Certaines démarches sont désormais possibles à distance grâce aux **nouvelles technologies** (internet, borne à écran, visio-entretien...).

### Mobilité et aide sociale

Face aux difficultés financières, des aides sont apportées par la CAF\* aux familles avec enfants, par le Conseil Général dans le cadre de l'action sociale. Pour prévenir la marginalisation et l'isolement, le versement du RMI est conditionné dans certains cas au déplacement du bénéficiaire.

### Mobilité et soins médicaux

Pour améliorer l'accès aux soins, une permanence est assurée dans les trois hôpitaux de Haute Mayenne par un assistant de service social : c'est la PASS (permanence d'accès aux soins de santé). En effet, certains patients renoncent aux soins, faute de moyen de transport. D'autres ne savent pas comment rentrer chez eux à la sortie des urgences. Les déplacements pour des actes médicaux liés à une affection reconnue de longue durée (« 100 % ») peuvent être pris en charge.

## Ailleurs

L'Agence des Temps de la communauté d'agglomération de Poitiers mène cette réflexion d'ensemble. Créée en 2001 pour faciliter la vie quotidienne en coordonnant les horaires des services et des transports et en regroupant certains guichets, elle a inspiré beaucoup d'autres territoires.

*« Les politiques temporelles, explique l'animatrice de l'Agence des Temps, ont émergé en Italie au milieu des années 90. Les femmes qui réinvestissaient la vie professionnelle interpellaient les pouvoirs publics sur les modes de garde des enfants qui leur permettraient de concilier temps de travail et temps personnel. En même temps, les modes d'habitat ont allongé les distances domicile-travail, les horaires des entreprises de service se sont diversifiés... ainsi sont nés les bureaux des temps. »*  
(Voir aussi p.13)

## Nos suggestions



### Institutions, collectivités et entreprises

**Systématiser la réflexion afin de mettre en évidence le niveau de proximité préférable et avantageux pour chaque service** : le centraliser ou de le décentraliser, et à quelle échelle (commune, canton, communauté de communes, pays...)?

**Se demander quels services on peut rendre « virtuels » sans les déshumaniser.** L'utilisation des nouvelles technologies demande un accompagnement et ne saurait se substituer à tous les contacts humains. Lors de la constitution d'un dossier par exemple, il est très important d'avoir une personne « réelle » face à soi.



### Pays

**Susciter une réflexion en commun** pour améliorer le quotidien, la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire.

**Calculer le coût global** (environnemental, énergétique, économique...) des transports : par exemple, comparer l'impact et le coût du déplacement d'une dizaine de personnes allant de Landivy à Mayenne pour une démarche administrative avec ceux d'une permanence d'un professionnel sur place.

**Tenir compte des besoins des touristes** non motorisés et offrir à terme des produits touristiques « sans voiture ».

# Pour une information plus efficace sur ce qui existe

## Les Besoins

**Ce qui existe en matière de déplacements et d'accès aux services n'est pas assez connu.** La diffusion des horaires et des autres documents d'information n'est pas suffisante. Les documents ne sont pas tous assez lisibles ou pratiques. Il serait bon de disposer de toute l'information sur un portail internet facile d'accès et d'usage, de pouvoir appeler un service d'information téléphonique et de trouver des informations explicites à chaque point d'arrêt des transports en commun.

## Ce qui existe déjà

La centrale de mobilité du **Conseil Général** informe par téléphone sur les transports en commun. Elle oriente les usagers et enregistre les réservations de transport à la demande (0800 666 321). Le site internet [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr) informe également. Le Conseil Général diffuse le guide « mobilité & insertion » qu'il a réalisé. Le dépliant du Petit Pégase (TAD\*) et les horaires des lignes de bus sont disponibles dans chaque mairie et dans de nombreux lieux d'accueil.

Le **Conseil régional** des Pays de la Loire a mis en place un site internet calculateur d'itinéraires : [destineo.fr](http://destineo.fr).

L'**association TRACÉS** (« Toute Réflexion et Action pour le Cadre de vie, l'Environnement et la Santé », membre de la FNAUT, fédération nationale des associations d'usagers des transports en commun), anime un site internet riche d'informations sur les transports en Mayenne. Cette as-

sociation défend les intérêts des usagers (voir site internet page 22).



## Ailleurs

### Une centrale ou plateforme de mobilité

Il en existe dans différents territoires avec des compétences plus ou moins étendues : information sur les horaires (tous transports confondus), réservation, information sur les aides, écoute et évaluation des besoins non satisfaits... Elles informent, orientent, optimisent, coordonnent. Elles peuvent aussi s'engager à trouver une solution 24 h/24. Elles mettent en pratique la « multimodalité » : combinaison de différents moyens de transport (vélo, auto, bus, train, etc.)

## Nos suggestions



Pays, communautés de communes

**Former et sensibiliser les personnes qui sont au contact des usagers** (dans les mairies et d'autres lieux publics ou privés) pour qu'elles soient des relais très efficaces d'information sur les services et les aides. Secrétaires de mairie, élus, commerçants, responsables associatifs, travailleurs sociaux et pourquoi pas former des « Habitants relais »

Par exemple, inclure un module « mobilité, accès » dans les formations intercommunales des secrétaires de mairie, en invitant d'autres personnes à y participer et en pratiquant la mise en commun des connaissances et des bonnes idées.

Inciter les **usagers** à s'organiser et se regrouper pour leurs déplacements (notamment pour le transport à la demande) dans l'intérêt de tous.

### **Étudier la faisabilité d'une plateforme informant sur les lieux, les horaires, les coordonnées et les conditions d'accès des services et des transports en Haute Mayenne.**

Commencer modestement en ayant l'ambition d'offrir un maximum de services à l'avenir.

Former des habitants à l'utilisation des transports en commun (lecture d'horaire, repérage des arrêts, achat des billets, compostage etc.).

Développer la formation des usagers à l'utilisation des nouvelles technologies et faciliter la consultation des sites internet et du matériel d'information en général.

# Une plateforme unique de covoiturage pour la Haute Mayenne ou la Mayenne



## Les Besoins

De plus en plus de personnes souhaitent pratiquer le covoiturage. Mais comment mettre en relation tous ceux qui vont au même endroit aux mêmes horaires ? Ou ceux qui ont besoin d'être emmenés quelque part avec ceux qui y vont ?

Les personnes expérimentées insistent sur la nécessité d'un engagement mutuel sur des règles précises et d'un dédommagement selon un coût kilométrique (les systèmes fonctionnant déjà ont mis cela au point).

## Ce qui existe déjà

Le Conseil Général de la Mayenne prévoit la mise en place d'un site internet de covoiturage. Il existe une multitude de sites internet de covoiturage, ce qui a pour effet de disperser l'offre et la demande. On a donc peu de chances de trouver ce qu'on cherche tant que les offres et demandes concernant la Haute Mayenne ne sont pas concentrées sur un même site.

Ateliers d'écriture organisés par le Conseil de développement au Printemps 2008





## Ailleurs

Divers territoires, souvent des départements, offrent depuis peu – ou vont offrir – un service de mise en relation à la fois téléphonique (appel gratuit) et par internet, accompagné d'une charte du covoiturage, d'un barème de participation aux frais et de conseils pratiques et juridiques.

Le Pays des Vallées d'Anjou (49) expérimente un service commune par commune parce que l'aspect humain est primordial.

## Autre idée

Un covoiturage non programmé peut aussi être facilité (auto-stop sécurisé, conducteurs et auto-stoppeurs « certifiés »).

## Nos suggestions



Pays, associations, citoyens

**Réfléchir avec le Conseil Général à la plateforme de covoiturage** et à la faisabilité d'une coordination téléphonique (les personnes sans voiture sont souvent sans internet).

**Mettre en place un petit comité de veille**, pouvant offrir une médiation en cas de désaccord.



À partir d'un groupe de communes « test »

**Offrir un accès aux offres et demandes dans chaque commune**, par une borne ou un poste internet (lieu public ou services sociaux) et la présence d'une personne qui renseigne.



Collectivités territoriales

**Aménager des parkings de covoiturage** : ils sont sécurisants et ils incitent à la pratique, à condition d'être très bien signalés.

# Et si on utilisait moins la voiture...



## Les Besoins

**La réduction de l'utilisation de la voiture est à l'ordre du jour.** Les déplacements en voiture sont responsables d'une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre qui perturbent le climat. 80 % des trajets concernent une seule personne : la dépense d'énergie est disproportionnée avec le service rendu, même dans un petit véhicule. Tous les spécialistes de la prospective le disent : il faudra réduire la consommation d'énergie.

Il faut donc préparer les jeunes à choisir le moyen adapté à chaque déplacement, à se poser la question au lieu de penser automatiquement « voiture ».

**Jusqu'où ira le coût de la voiture ?** Son coût est élevé et augmente rapidement. Il est souvent sous-estimé. Il est d'autant plus préjudiciable pour les personnes percevant de faibles revenus (minima sociaux).

**Ramassage scolaire et voiture.** Plus le trajet du bus scolaire est long, plus les parents qui le peuvent prennent la voiture pour emmener leur enfant. Le Conseil général s'efforce de réduire la durée des trajets.

## Ce qui existe déjà

**Combien ça coûte ?** Le logiciel de l'ADEME permet de calculer le coût réel d'une voiture : des surprises en perspective ! (voir sites page 22)

### UN RÊVE

Pour se rendre à l'école sans les parents, les enfants ne se lèvent plus aussi tôt. Adieu les grands bus scolaires : de nombreux petits bus filent directement ou presque vers les écoles. Aussitôt libérés de tous nos potaches, nos petits bus reprennent des tours et des détours et convoient des personnes vers la maison médicale, le bourg, la ville, le marché, le supermarché... C'est une révolution dans les usages, une vraie reconstruction de la vie locale. Nos minibus très modernes respectent notre atmosphère, font se rencontrer des personnes, voient le temps des gens vécu différemment.

## Ailleurs

Les plans de déplacements d'entreprise, ou inter-entreprises, améliorent la gestion et l'efficacité du personnel. La méthodologie a été mise au point par l'ADEME\* et elle se généralise peu à peu à partir des plus grandes entreprises.

L'Agence des Temps de la communauté d'agglomération de Poitiers a réuni une entreprise, les syndicats, la régie de transports. L'entreprise a décalé son heure d'embauche de dix minutes, pour qu'elle corresponde à l'horaire du bus qui s'arrête à proximité. Dans d'autres cas, c'est l'horaire du bus qui a été aménagé. (voir page 7)

## Nos suggestions



Pays, associations, citoyens

**Coordonner le groupement de services et de livraisons** afin d'éviter que plusieurs usagers ou prestataires ne parcourent les mêmes itinéraires inutilement.

**Développer le dialogue entre collectivités, entreprises et personnel en vue de trouver des solutions** pour qu'employeurs et salariés soient gagnants : repenser progressivement l'organisation du travail dans l'intérêt de tous (horaires, équipes...) en tenant compte de la garde des enfants.



Entreprises, groupements

**Proposer une restauration collective diversifiée** pour la pause repas (à proximité ou livrée).



Services publics

**Assouplir certaines frontières administratives afin d'utiliser les moyens de proximité** : quand on habite tout près de Fougères, de Saint-Hilaire-du-Harcouët ou d'Alençon, pourquoi déplacer une ambulance de Mayenne ?

**Raccourcir les trajets des ramassages scolaires** : remplacer progressivement les autobus par des minibus pour une ambiance plus familiale.

# Déplacements doux : à pied, à vélo, à cheval, en calèche... et aménagements

## Rêve

« Pédaler : liberté, écologie, amitié autour d'un même idéal, découverte de nouveaux paysages » (atelier d'écriture)

## Ce qui existe déjà

**Des ramassages scolaires piétons ou cyclistes sécurisés et encadrés** se multiplient en France et à l'étranger. En Haute Mayenne, un « pédibus » quotidien fait la joie d'élèves de La Baconnière depuis des années. Le samedi, un « pédibus » dessert l'école Jules Ferry à Mayenne et un « vélobus » le regroupe ment scolaire Bou-cha-ra (Boulay-les-Ifs, Champfrémont, Ravigny) dans les Avaloirs (CCA).

Les passerelles sur la Mayenne (en amont de Mayenne) sont de fortes incitations à marcher.

À La-Haie-Traversaine, un chemin piétonnier permet aux enfants qui habitent le lotissement le plus récent d'aller à l'école sans croiser de voiture.

L'« **approche environnementale de l'urbanisme** » guide la conception de nouveaux quartiers :

- À Saint-Baudelle (CCPM), on va faire la part belle à la vie intérieure du lotissement, en laissant la voiture le plus à l'écart possible ; aménager un cheminement doux, protégé et agréable vers le bourg, vers l'école, la salle de sports, la bibliothèque, la salle polyvalente...
- La commune de Montreuil-Poulay (CCHL) prévoit un cheminement piéton au milieu du lotissement et un autre entre l'école et la cantine : les enfants pourront l'emprunter seuls ou être accompagnés à pied jusqu'à la porte de l'école.

### ILS ONT OSÉ

Pola, cheval municipal, fait gagner une heure de sommeil aux enfants de maternelle. Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados, 3 975 habitants) innove et ravit les enfants. Attelé à son superbe char à bancs, le cheval remplit toute une gamme de tâches. Il transporte les enfants de maternelle : il raccourcit leur trajet d'école, et contribue à la sécurité en ralentissant la vitesse des automobiles. Il participe à l'arrosage des espaces verts. Des visites de la ville sont organisées avec lui, ainsi que des animations pour les résidents de maison de retraite et du centre d'adultes handicapés. Il devient une sorte d'emblème. Il effectue quatre heures de travail journalier.



## Ailleurs

À Nantes, des initiations à la conduite du vélo sont organisées pour enfants et adultes par l'association « Place au Vélo ».

À Argentré, L'Huisserie, Changé (dans le centre de la Mayenne) les centres ont été aménagés avec des pistes cyclables séparées des voitures, et des cheminements piétonniers.

Dans le Nord, un parcours planté d'arbustes aux senteurs agréables guide les mal-voyants et attire tous les piétons.

## C'est avéré !

Plus un trottoir ou un chemin est agréable (végétation, paysage, calme, largeur, revêtement confortable), plus les gens renoncent à prendre la voiture.

## Nos suggestions



Collectivités, associations de parents d'élèves, élus & enseignants

**Encourager le développement de ramassages scolaires piétons ou cyclistes sécurisés et encadrés, « pédibus », « vélobus »** (pour donner de bonnes habitudes aux enfants, pour éviter qu'ils associent tout déplacement à la voiture).



Collectivités

**Réaliser des aménagements urbains qui favorisent les modes de déplacement « doux » et rendent le réseau plus dense :** pistes cyclables, cheminements piétonniers signalisés et sécurisés (par exemple d'un lotissement à l'école) aussi agréables que possible.

Mettre ce réseau en valeur auprès des habitants et des touristes en le coordonnant à l'échelle du Pays de Haute Mayenne.

# Améliorer l'offre en transports en commun ou collectifs

## Les Besoins

**Une meilleure accessibilité de tous les transports en commun, un réseau mieux desservi et plus étendu...**

## Ce qui existe déjà

Sur la ligne de bus Fougères–Ernée–Laval (TER\* Bretagne) les autobus sont équipés de passerelles (sorte de monte-fauteuil). Le Conseil Général de la Mayenne et le réseau départemental envisagent de s'équiper de tels véhicules. Dès septembre 2008, le Petit Pégase disposera de **véhicules accessibles en fauteuil roulant**. Le Conseil Général prend en charge les ramassages scolaires, de façon personnalisée dans certains cas.

**Des ramassages sont organisés** par des centres de loisirs, par l'association d'insertion par le travail VALOREN, par l'association d'animation rurale ACTIVE, par de nombreux clubs sportifs (ceux de Gorron et de Mayenne disposent de véhicules municipaux), etc. L'accès aux discothèques est facilité par les navettes mises en place pour éviter les accidents dus à l'alcool et à la fatigue.

La ville de Mayenne offre un **transport urbain régulier** gratuit : quatre lignes fonctionnent l'après-midi en semaine.

La **réouverture de la ligne ferroviaire entre Mayenne et Laval** est à l'étude. L'augmentation des fréquences d'autobus est prévue sur cet axe dès 2008. Sur les autres lignes, elle est également souhaitée.

**Des véhicules sont mis à disposition pour un transport individuel**. Le « service mobilité » du Conseil Général permet ainsi à des jeunes travailleurs et à des demandeurs d'emploi d'aller à un entretien d'embauche, à une formation ou au travail. Pour la Haute Mayenne, Copainville est opérateur de ce service, les assistants sociaux et chargés d'insertion de la PAIO\* en sont les prescripteurs.

Le GLEAM\* gère un service départemental avec des points relais (garagistes à Mayenne, Gorron, Javron....) et des prescripteurs.

### UN RÊVE

Et si on mettait à disposition différents types de véhicules dans les communes pour s'articuler à la desserte en transports en commun : des engins électriques (voiture, voiturette, vélomoteur, vélo à assistance...) ainsi que des vélos et des remorques... Ils pourraient être progressivement disponibles dans chaque commune pour rejoindre les hameaux et les communes plus isolées, en responsabilisant chaque usager dans un esprit solidaire.



## Ailleurs

« Si nous voulons que les transports en commun constituent une alternative crédible aux déplacements en automobiles individuelles, il faut offrir des trajets courts, rapides, fréquents ». *Communauté d'agglomération de Caen-la-Mer (14)*.

Le Pays des Vallées d'Anjou (49) expérimente des navettes occasionnelles pour les spectateurs des événements culturels programmés par le pays, et pour emmener les personnes âgées résidant dans des établissements au marché et en ville.

## Nos suggestions



Conseil Général et autres collectivités

**Optimiser les correspondances entre les différents réseaux de transports en commun** (y compris entre lignes régulières et Petit Pégase) : horaires coordonnés et compatibles, mêmes lieux d'arrêt, lieux d'arrêt convenant à un maximum d'habitants (au besoin, plusieurs arrêts dans la commune, un par quartier).

**Organiser des navettes occasionnelles** (transport collectif). Coordonner l'utilisation de véhicules privés (associatifs...) et publics (communes, communautés de communes), de services marchands et bénévoles, pour acheminer le public vers des manifestations culturelles, sportives, sociales etc. Autrement dit, « rentabiliser » les minibus existants pour rendre la population plus mobile et moins isolée, et pour contribuer au succès des événements locaux, des marchés etc.

**Généraliser l'accès aux transports en commun avec un fauteuil roulant** ou un autre type de mobilité réduite.

**Généraliser la mise à disposition de véhicules motorisés et de vélos** pour les travailleurs et les demandeurs d'emploi sans véhicule personnel

# Des services de proximité

## Les Besoins

Regroupant les services de l'Etat, des établissements publics, des collectivités locales, de la sécurité sociale etc., les **Relais Services Publics** permettent au public d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, principalement en matière d'emploi et de prestations sociales (circulaire du 2 août 2006).

## Ce qui existe déjà

En Haute Mayenne, il en existe à Villaines-la-Juhel (CCV\*) et Gorron (CCBM\*). Celui d'Ambrières-les-Vallées (CCBM\*) ouvrira en 2009.

Le **pôle de santé rurale** de la communauté de communes Le Corps - Lasay accueillera dès 2009 des consultations de médecins généralistes et de professionnels paramédicaux ainsi que des permanences de médecine spécialisée.

Deux médecins, trois infirmières et un kinésithérapeute exercent actuellement dans la maison médicale de Saint-Pierre-des-Nids, ouverte en 2003.



### ATELIER D'ÉCRITURE : on ne veut pas se sentir assisté

« J'aime la campagne, je m'y suis installée voici quelques années. Mes yeux ne perçoivent plus la lumière. Fini le temps où je prenais la voiture pour aller à la pharmacie. Aboli le temps où je décidais de faire ce que je voulais. Aujourd'hui, il y a le temps vécu en fonction des aides ménagères et de leurs voitures, le temps des voisins qui me donnent des nouvelles et me rendent service. Je suis continuellement dans l'obligation de dire mes besoins. »

« Les commerces foutent le camp, on tient bon parce qu'on est attaché à la maison et qu'à notre âge c'est trop dur de déménager, de perdre nos repères, mais on est de plus en plus dépendants »

## Ailleurs

Dans une communauté de communes de l'Aude, POints Multi-services ou POM's (commerce, poste, service social, bibliothèque, informations culturelles et touristiques...) ouvrent 5 jours par semaine et sont même devenus des lieux de vie locale et de rencontre.

### La communauté de Communes et le pays des Crêtes

Préardennaises ont créé 3 points d'accueil « *relais de services publics* », dans un bus, au siège de la communauté de communes et à la Médiathèque de Signy-l'Abbaye. Quel que soit le lieu d'habitation, on peut trouver un point d'accès aux services assez proche. C'est le bus qui est le plus sollicité, il tourne dans 12 communes une ou deux fois par mois, et dans les autres communes moins régulièrement.

## Nos suggestions



Pays, communautés de communes

**Avoir au moins une maison ou un relais de services publics fixe ou itinérant dans chaque communauté de communes.**

**Mener un travail de formation et d'accompagnement** auprès des commerçants et artisans ruraux pour les inciter à offrir davantage de services publics et privés rémunérés, notamment à domicile, ce qui contribuerait à l'activité économique et à l'animation même dans les plus petites communes. Dans un premier temps, cela peut prendre la forme d'une mise en commun des initiatives déjà prises par certains et des bonnes idées.

**Former des personnes dans chaque commune** pour qu'elles aident les usagers à effectuer des démarches administratives sur un ordinateur d'accès public.



Pays, organismes professionnels...

**Coordonner les gardes de médecins et de pharmaciens** pour éviter de longs déplacements en cas d'urgence.

**Généraliser les pôles de santé ou pôles médicaux** (un par communauté de communes par exemple), en incluant des permanences de spécialistes et d'autres praticiens.

**Étudier la faisabilité de consultations médicales itinérantes**, sur le modèle du cabinet ambulancier de la médecine du travail, ou des cabinets secondaires aujourd'hui disparus.

# Des services à domicile ou dans la commune

## Les Besoins

### Une présence et des services

Depuis que les boîtes à lettres sont regroupées au bout du chemin et que les tournées des commerçants ambulants ont disparu, les habitants des petites communes et des hameaux manquent de contacts et de services. Ils souhaitent la livraison du pain, du journal, des médicaments... et des personnes qui apportent des informations pratiques.

Il ne s'agit pas pour autant de tout apporter à domicile, il faut aussi faire sortir les personnes isolées et les résidents de foyers et maisons de retraite.

### Ce qui existe déjà

L'ADMR\*, d'autres associations et des communes livrent des **repas à domicile** : à Grazay (CCPM), c'est le traiteur qui les prépare, à Ernée, l'hôpital local, à Mayenne, le restaurant municipal...

Des livraisons mensuelles sont pratiquées par des producteurs agro-alimentaires chez leurs clients attirés.

Dans la communauté de communes de l'Ernée, le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) a mis en place des « **veilleurs** » **dans chaque commune** : les personnes isolées sont suivies.

### Ce qui a existé

En campagne, le facteur était un rempart contre l'isolement et rendait de menus services.

Dans les Avoirs, une pharmacie avait trouvé un bénévole pour porter les médicaments et assister la première prise (le fait d'assister la première prise d'une prescription médicale permet d'éviter des erreurs de médication, cause de nombreuses hospitalisations en urgence).

Les tournées du boulanger, du boucher, de l'épicier... rythmaient la semaine dans les villages. Certaines tournées existent encore.



## Nos suggestions



Collectivités, associations etc.

**Réaliser un état des lieux des services à domicile** (professionnels et bénévoles) : aides à domicile, soins médicaux etc. afin de combler les manques et de favoriser le travail en réseau pour plus de cohérence.



Tous concernés !

**Pour tirer parti au maximum de l'utilisation d'un véhicule**, le trajet étant prévu de toute façon, il est possible d'en faire profiter d'autres personnes. Par exemple, une auto-école peut transporter des personnes isolées ou assurer des courses urgentes sur les trajets qu'elle effectue de toute façon. C'est légal si c'est dans l'esprit du covoiturage et cela peut inclure une participation aux frais, modique. (En revanche, un trajet spécifique et payant serait une prestation et ferait concurrence aux taxis ou aux transporteurs). Les associations et entreprises volontaires devront en informer leur assureur.



Communautés de communes, Pays

**Étendre le réseau des « veilleurs » à toutes les communes de Haute Mayenne** et assurer des formations à l'écoute, à l'accompagnement etc.



Associations, citoyens

**Impulser le développement des services et rencontres solidaires et intergénérationnels**, du type SEL (systèmes d'échanges locaux) : créer du lien social de proximité correspondant aux besoins d'aujourd'hui.

## Ailleurs

Des territoires ont passé des conventions avec La Poste pour que le facteur assure certains services à domicile.

Dans le Sud-Mayenne, un poissonnier ambulant fait des tournées depuis 7 ans.

## Une autre idée

On se groupe entre voisins pour faire les courses ensemble.

# Remerciements, renseignements

## Remerciements

- À tous les participants du cycle de 3 soirées et des rencontres complémentaires (2007),
- À tous les participants et aux animateurs des ateliers d'écriture (2008),
- À tous ceux qui nous ont apporté des informations et des idées,
- À tous ceux qui ont contribué à rédiger, relire, corriger cette brochure,
- Aux élus qui nous ont soutenus dans notre démarche, en particulier les délégués au pays de Haute Mayenne,
- À l'équipe du pays de Haute Mayenne,
- À Maëlle Hameau pour ses illustrations,
- À *Agitato*, centre social de Mayenne, qui nous a prêté des salles lors de chaque soirée,
- À nos partenaires des ateliers d'écriture :

*Le Saint-Mathurin*, à Saint-Baudelle

*L'Alexain* à Alexain,

L'Association ACTIVE,

La ville d'Ambrières-les-Vallées,

- À nos partenaires pour cette démarche participative :

*Le Conseil Général*,

*L'association ACTIVE* a organisé, en partenariat avec le Conseil de développement, le premier « café-échanges » fin 2006. Les bénévoles ont choisi le thème « Mieux vivre ensemble en milieu rural, avec ou sans voiture » et les deux heures d'échanges ont livré un diagnostic et des propositions qui ont souvent servi de référence à notre démarche. (ACTIVE, La Chapelle-au-Riboul, 02 43 00 23 88)

*Agitato*, centre social de Mayenne,

*Copainville* : foyer de jeunes travailleurs, centre d'insertion et de formation, centre d'hébergement d'urgence, Mayenne.

*Lycée Rochefeuille*, Mayenne.

*CLIC May âge* (centre local d'information et de coordination en gérontologie), communauté de communes de Mayenne.

- Ce livret n'aurait pas vu le jour sans l'implication assidue des bénévoles.

## Références, contacts

- Le diagnostic participatif des besoins satisfaits et non satisfaits en Haute Mayenne accompagné des propositions d'action est disponible sous forme d'étude.
- Sur le cheval municipal et toutes les autres initiatives mentionnées, sur le plan climat territorial etc., des articles sont disponibles au Conseil de développement et les liens internet sont accessibles à la page <http://www.haute-mayenne.org/CD.htm>
- Conseil Général, transports en commun et à la demande : <http://www.lamayenne.fr/>, tél. :0800 666 321
- Site internet de la Région Pays de la Loire sur les transports : <http://www.destineo.fr/>
- Association TRACÉS : Toute Réflexion et Action pour le Cadre de vie, l'Environnement et la Santé <http://www.mobilite53.com/>.

## Abréviations

- ADEME** Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (établissement national)
- ADMR** Association d'aide à domicile en milieu rural
- CAF** Caisse d'allocations familiales
- CHNM** Centre hospitalier du Nord Mayenne (hôpital de Mayenne)
- CLIC** Centre local d'information et de coordination gérontologique
- GLEAM** Groupement local des employeurs d'agents de médiation (Laval)
- MSA** Mutualité sociale agricole
- PAIO** Permanence d'accueil, d'information et d'orientation (pour les moins de 26 ans)
- PDI** Plan départemental d'insertion
- RMI** Revenu minimum d'insertion
- RSP** Relais de services publics
- TAD** Transport à la demande
- TER** Transport express régional
- TISF** Technicien d'intervention sociale et familiale

# Le pays de Haute Mayenne

Le Pays de Haute Mayenne regroupe les six communautés de communes du nord du département de la Mayenne (102 communes, 91 000 habitants). C'est un « territoire de projet » : considérant qu'ils ont un patrimoine, des activités et un cadre de vie communs, les élus se sont librement associés pour mener ensemble des projets et des politiques de développement économique, social et culturel. Dépassant les clivages traditionnels et les habitudes locales, ce territoire parle d'une seule voix et agit dans l'intérêt de tous.

Communauté de communes	Superficie	Population (1999)	Hab /km <sup>2</sup>	Nombre de communes
CC des Avaloirs	311	9 472	30	16
CC du Bocage Mayennais	520	20 243	39	27
CC de l'Ernée	479	19 271	40	15
CC Le Corps-Lassay	236	6 744	29	13
CC du Pays de Mayenne	333	26 414	79	19
CC de Villaines-la-Juhel	236	7 286	31	11
Saint-Georges-Buttavent	37	1 391	37	1
Pays de Haute Mayenne	2 176	90 821	42	102



**Directeur de la publication :** Jean-Claude Louarn, président du Conseil de développement.

**Animation et Rédaction :** Anne Ambès, Elisabeth Beauvallet, Sylviane Divay, Georges Plessis.

**Illustrations :** Maëlle Hameau, sauf page 9.

**Photos :** Anne Ambès.

**Conception et mise en page :** Jean-Yves Roy.

**Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement, à l'Imprimerie G.G. Collet à Mayenne, labellisée Imprim'vert**



Le Conseil de développement est l'association qui, au sein de ce « territoire de projet », organise et développe la participation d'habitants, d'associations, d'organismes, d'entreprises etc. pour contribuer à informer les décideurs et à faire naître les projets les plus adaptés. Il s'efforce de réunir des participants aux points de vue très variés (l'usager, le professionnel, l'élu, le bénévole, l'entrepreneur etc.) afin d'avoir une vision aussi complète que possible de la question qu'il traite et de trouver les meilleures solutions.

# Comment se déplacer et avoir accès aux services en Haute Mayenne avec ou sans voiture ?

Du printemps 2007 au printemps 2008, le Conseil de développement de Haute Mayenne a cherché des réponses à cette question prioritaire. Pour ce faire, des rencontres ont eu lieu entre habitants, élus, représentants d'organismes et d'associations, membres du Conseil de développement. Le but n'est pas de réaliser un travail d'experts, mais de permettre une expression de citoyens sur des problèmes qui les concernent directement et de faire des propositions à l'ensemble de la société – élus, associations, entreprises, organismes divers... – pour qu'elles soient largement débattues et puissent être mises en œuvre.

Des dizaines de Haut-Mayennais ont activement contribué à cette brochure. Chacun, à son niveau, quelle que soit sa position, peut repérer une action qui lui semble prioritaire et contacter d'autres personnes ou groupements afin de travailler à sa mise en œuvre. Le Conseil de développement est à votre disposition.

- Conseil de développement de Haute Mayenne
- Place Cheverus - 53100 MAYENNE
- Tél : 02 43 04 64 58 • Fax : 02 43 04 64 59
- [cd@hautemayenne.org](mailto:cd@hautemayenne.org) • [www.hautemayenne.org/CD.htm](http://www.hautemayenne.org/CD.htm)



Nos actions sont financées par le Pays de Haute Mayenne, la Région des Pays de la Loire et le programme européen Leader+

